

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 21-mai-2012

Date de révision 26-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit **HEXANEDIAMINE**

AC411560000; AC411560010; AC411562500 Cat No.:

Synonymes 1,6-Diaminohexane; Hexamethylenediamine

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane 112 Colonnade Road, One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6. Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

> Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
1,6-Hexanediamine	124-09-4	60
Water	7732-18-5	40

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande

quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais.

Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Une consultation médicale immédiate est requise.

Obtenir des soins médicaux.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Date de révision 26-déc.-2021 **HEXANEDIAMINE**

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. . Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Traiter en fonction des symptômes

Notes au médecin

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Produit chimique. alcohol foam.

Aucun renseignement disponible Moyens d'extinction inappropriés

116 °C / 240.8 °F Point d'éclair

Méthode -Vase ouvert

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures 6.3% **Inférieure** 0.7%

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	0	0	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de

protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser

dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

S'assurer une ventilation adéquate. Porter de l'équipement de protection individuelle/du Manutention

visage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les

brouillards/vapeurs/aérosols.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière Entreposage.

étanche. Matières incompatibles. Acides. Agents oxydants forts. Anhydrides acides.

Chlorures d'acide. Dioxyde de carbone (CO2).

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
1,6-Hexanediamine	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm		
	TWA: 2.4 mg/m ³			TWA: 2.3 mg/m ³			

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143 ou L'ammoniac et l'ammoniac organique dérivés filtre Type K Vert conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurPoisson

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Date de révision 26-déc.-2021 **HEXANEDIAMINE**

Point/intervalle de fusion 42 °C / 107.6 °F

Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 116 °C / 240.8 °F

Méthode -Vase ouvert Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 6.3% Inférieure 0.7%

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité

Solubilité Aucun renseignement disponible Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Viscosité

Formule moléculaire C6 H16 N2 Masse moléculaire 116.21

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Acides, Agents oxydants forts, Anhydrides acides, Chlorures d'acide, Dioxyde de carbone Matières incompatibles

(CO2)

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
1,6-Hexanediamine	LD50 = 750 mg/kg (Rat)	LD50 = 1110 mg/kg(Rabbit)	Non inscrit(e)
Water	-	-	-

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition Irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique

| 1,6-Hexanediamine | 124-09-4 | Non inscrit(e) |
|-------------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Water | 7732-18-5 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une applicate avec une grave l'éclip aux tisque déligate et un depart de perforation.

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées. Consulter l'article

correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des

États-Unis) pour des renseignements complets.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Contient une substance:. Nocif pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
1,6-Hexanediamine	EC50: = 14.8 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: = 15 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella subcapitata)	Leuciscus idus: LC50: 62 mg/L/96h	EC50 = 85 mg/L 2 h	EC50: = 23.4 mg/L, 48h (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité . Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
1.6-Hexanediamine	0.02

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1783

Nom officiel d'expédition HEXAMETHYLENEDIAMINE SOLUTION

Classe de danger 8 Groupe d'emballage II

TMD

No ONU UN1783

Nom officiel d'expédition HEXAMETHYLENEDIAMINE SOLUTION

Classe de danger 8
Groupe d'emballage

<u>IATA</u>

No ONU UN1783

Nom officiel d'expédition HEXAMETHYLENEDIAMINE SOLUTION

Classe de danger 8
Groupe d'emballage

IMDG/IMO

No ONU UN1783

Nom officiel d'expédition HEXAMETHYLENEDIAMINE SOLUTION

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
1,6-Hexanediamine	124-09-4	Х	-	Х	ACTIVE	204-679-6	ı	ī
Water	7732-18-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-

Co	mposant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
1,6-H	exanediamine	124-09-4	Х	KE-18611	Х	Х	X	Х	Х	X
	Water	7732-18-5	Х	KE-35400	Х	-	Х	Х	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

	Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
I	1,6-Hexanediamine	Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV -	REACH (1907/2006) - Annexe XVII -	Règlement REACH (CE
	substances soumises à	Restrictions applicables à	1907/2006) article 59 - Liste
	autorisation	certaines substances dangereuses	candidate des substances

			extrêmement préoccupantes (SVHC)
1,6-Hexanediamine	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
1,6-Hexanediamine	124-09-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
1,6-Hexanediamine	124-09-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 21-mai-2012

 Date de révision
 26-déc.-2021

 Date d'impression
 26-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité